

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 3179/1.2

N° 467/Ba
Kigali, le 19 Décembre 1928.

OBJET:
Cartes au 1/100.000^e
des Territoires.

ORDRE DE SERVICE.
MESSIEURS LES DELEGUES,



J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire tenir le plus vite possible une exemplaire à jour de chaque feuille de la carte au 1/100.000^e de vos territoires respectifs.

Je fais parvenir à chacun un exemplaire de l'édition 1928 de la carte au 1/500.000^e du Territoire Ruanda-Urundi.

Vous voudrez bien me faire parvenir en même temps que votre rapport annuel un calque de la partie de la carte qui concerne vos territoires respectifs.

Vous y indiquerez: a) la limite du territoire
b) les localités importantes surtout celles qui figurent à votre rapport.
c) les nouvelles voies de communications
d) les installations européennes
e) le nom des provinces indigènes sans qu'il soit besoin d'en dessiner les limites.

Vous voudrez bien signaler annuellement en annexes à votre rapport les sommets géodésiques se trouvant dans votre territoire. Je vous rappelle que vous avez à veiller au cours de vos déplacements à ce que les repères de ces sommets soient entretenus.

Pour le Résident du Ruanda en route
Le Commissaire de District-Adjoint.
L. Bergers.